

État du marché des services financiers numériques au Gabon

Le diagnostic sur l'état du marché de la finance numérique au Gabon s'inscrit dans le cadre du programme "Digital Finance for Resilience" (DFS4Res) ; une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), lancée au lendemain du Covid-19. Mis en œuvre par UNCDF, DFS4Res vise à déployer des solutions de finance numérique à grande échelle afin de rendre les économies et les sociétés plus résilientes face aux chocs externes. En Afrique francophone, le Gabon, à l'instar du Niger, bénéficie de ce programme.

Le Gabon, un paradoxe apparent

Avec un produit intérieur brut (PIB) par tête de 16 470 USD en 2022 (en parité de pouvoir d'achat), le Gabon figure parmi les économies les plus riches d'Afrique, classé cinquième derrière les Seychelles, Maurice, la Guinée Équatoriale et le Botswana, selon la Banque mondiale. Le Gabon tire largement partie de ses ressources naturelles, pétrole, manganèse et bois. En 2022, dans un contexte mondial morose, le pays a enregistré une croissance de trois pour cent.

Petit pays de **2,2 millions d'habitants**, le Gabon est aussi l'un des plus urbanisés du continent (90 pour cent). Près de la moitié des Gabonais sont établis à Libreville ou à Port Gentil, là où la connectivité Internet et la couverture mobile sont les plus étendues.

Le niveau de pouvoir d'achat d'une grande partie des Gabonais et l'accès aux infrastructures numériques, facilité en ville, devraient favoriser, en théorie, l'usage des services financiers numériques (SFN). Or, un gap existe entre l'utilisation réelle des services financiers, pas seulement numériques, et le niveau relativement avancé de l'économie.

Un paradoxe illustré par le **taux de pénétration du téléphone mobile de 135,4 pour cent en 2022** (cartes SIM, source GSM Association), qui est l'un des plus élevés d'Afrique, et en même temps un **taux d'activité des comptes électroniques à 33 pour cent**, inférieur à la moyenne de la région (de 40 pour cent). Comment expliquer un tel paradoxe ? Une première réponse peut être apportée par la place encore importante du cash dans l'économie gabonaise.



2,2
millions d'habitants



135%
Taux de pénétration
du mobile en 2022



33 %
Activité des comptes
électroniques



État des infrastructures et connectivité

Premier pays à avoir développé les technologies de l'information et de la communication (TIC) en Afrique centrale et de l'Ouest, le Gabon est aujourd'hui l'un des pays les plus connectés du continent. Le développement de ses infrastructures s'est accéléré ces dix dernières années, à la faveur du Plan Stratégique Gabon Émergent 2025 (PSGE 2025). Avec pour objectif de faire du Gabon un hub d'interconnexion numérique pour l'Afrique centrale.

Les investissements de l'État et les financements apportés par les bailleurs internationaux ont permis la construction d'un réseau de fibre optique à haut débit, à travers le Backbone National Gabonais (BNG) soutenu par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD). Cette infrastructure de plusieurs milliers de km raccorde l'intérieur du pays à Internet et relie le réseau aux pays d'Afrique centrale, Cameroun, Guinée Équatoriale, République démocratique du Congo et République du Congo notamment, via le projet de dorsale Central African Backbone (CAB). L'infrastructure gabonaise est également reliée au câble sous-marin Connectivité Africa Coast to Europe (ACE). L'arrivée des réseaux au-delà des deux principales grandes villes, Libreville et Port-Gentil, reste néanmoins un défi. Grâce à ces investissements conséquents, le coût de l'accès Internet au Gabon a été divisé par dix en une dizaine d'années.

Selon le GSMA Mobile Connectivity Index 2022, qui mesure les conditions de fourniture de l'Internet mobile dans 170 pays (représentant 99 pour cent de la population mondiale), le Gabon atteint aujourd'hui un score de 53,8 points sur 100, bien supérieur à l'index moyen pour l'Afrique sub-saharienne (39,59). Le Gabon occupe le neuvième rang sur tout le continent africain (Maurice en tête à 66,9). Dans le monde, le score le plus élevé est réalisé par Singapour (93,1).

Dans le détail, la performance des infrastructures de connectivité mobile est notée 56,2 sur 100, avec un index de 85,6 pour la couverture réseau, de 40 sur une échelle de 100 pour la performance du réseau et de 29,9 sur 100 pour les quantités de spectre attribuées aux opérateurs de réseaux mobiles.

Plus de 94 pour cent de la population a accès à la technologie 4G et jusqu'à 96,8 pour cent pour la 2G (données ITU, GSMA). La 5G est en test, mais il n'y a pour l'instant pas de déploiement élargi. En matière d'accessibilité pour l'utilisateur, la disponibilité des données mobiles (1 GB et 5 GB) est jugée correcte. Le niveau de taxes sur les appareils mobiles et sur les données mobiles est faible. En revanche, le prix d'acquisition d'un téléphone mobile demeure encore trop élevé pour 40 pour cent des plus pauvres.

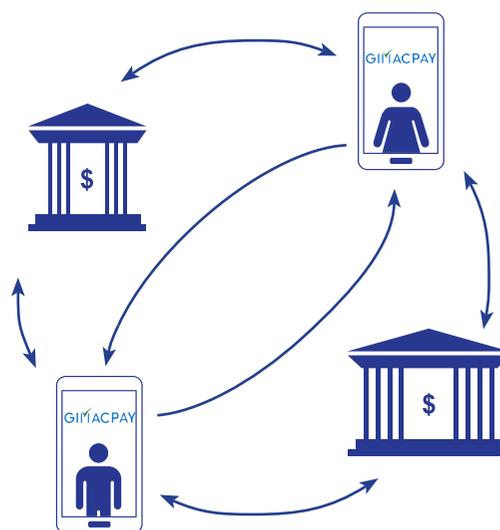
L'interopérabilité des systèmes de paiement s'est concrétisée en 2020 avec le lancement de la Plateforme mobile du Groupement interbancaire monétaire de l'Afrique centrale, GIMACPAY. Celle-ci permet aux populations de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) d'utiliser les services financiers des institutions membres pour transférer de l'argent entre deux comptes mobiles enregistrés chez deux opérateurs différents ou d'un



94%

Accès de la population à la 4G

INTEROPÉRABILITÉ DES SYSTÈMES DE PAIEMENT DANS LA CEMAC DEPUIS 2020



TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉLECTRONIQUE



+89% depuis 2018

2903 milliards de FCFA en 2022

compte mobile à un compte bancaire. Elle permet aussi de retirer de l'argent auprès de distributeurs automatiques de banques grâce à un code et de recevoir des transferts d'argent sur des comptes mobiles ou bancaires.

Les acteurs du marché

Le marché des SFN au Gabon s'est consolidé autour de deux opérateurs de téléphonie mobile (OTM) principaux : Gabon Telecom (qui a fusionné avec Moov) et Airtel Gabon. Gabon Telecom détient encore un peu plus de la moitié des parts de marchés du parc d'abonnés à la téléphonie mobile (50,4 pour cent fin 2022 selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, ARCEP). L'opérateur propose un service de Mobile Money (Moov Money) grâce à un partenariat conclu entre Moov Africa Gabon Telecom et la banque UGB (groupe Attijariwafa Bank), leader en nombre de comptes bancaires ouverts au Gabon et détenant la licence d'émetteur de monnaie électronique.

De son côté, Airtel Money, branche d'Airtel Gabon, mais entité juridique à part entière depuis 2012, a obtenu en novembre 2022 sa licence d'établissement de paiement régulé par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et supervisé par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC). Airtel Money occupe une position plus confortable en matière de transactions digitales, fort d'un réseau de plus de 20 000 points de distribution, de plus de 8 000 points d'acceptation et avec un million de clients actifs. Les utilisateurs de téléphones portables d'Airtel Gabon ont par ailleurs accès au réseau mondial de Mastercard, à la faveur d'un partenariat signé entre la maison mère Airtel Africa et le géant mondial américain.

Par ailleurs, CLIKPAY Gabon a été agréée en qualité d'établissement de paiement en novembre 2023, faisant d'elle la première Fintech à obtenir cette licence au Gabon et dans l'espace CEMAC. L'arrivée de ce nouvel acteur permettra de renforcer davantage l'accès des populations, des commerces et de l'administration publique aux SFN grâce à des canaux de distribution innovants.

Les banques, qui pour la plupart sont des succursales locales de banques étrangères, entendent également se positionner sur le marché des SFN. Ecobank et BGFI Bank ont développé des applications mobiles. UBA a lancé des cartes prépayées. Jusqu'à son rachat par l'Ivoirien AFG Bank, la BICIG (ex-filiale de BNP Paribas) proposait un produit d'argent mobile, sans OTM comme partenaire, permettant notamment de régler ses factures chez les commerçants agréés, de payer sa facture d'électricité ou de recharger du crédit téléphonique.

Les établissements de microfinance (EMF) se sont aussi lancés dans les produits et SFN, comme Salam Financial & Exchange (SFE), de Compagnie financière africaine au Gabon (Cofina Mobile), d'Épargne et Développement du Gabon (EDG, avec son application Dibot) et plus récemment de la Financière africaine de micro-projets (Finam). Depuis mai 2023, la Finam permet à sa clientèle de s'approvisionner en monnaie électronique dans son réseau d'agences grâce à un partenariat noué avec Airtel Money.

Selon la BEAC, en 2022, les transactions en monnaie électronique ont dépassé 2 903 milliards de francs CFA au Gabon, en hausse de 89 pour cent par rapport à 2018. Des chiffres tirés par les conséquences du Covid-19 et une offre plus structurée des distributeurs.

L'offre disponible

Les opérateurs et distributeurs, banques et EMF, proposent la gamme classique des SFN, via le Mobile Money, à savoir :

- Le retrait d'argent,
- Le transfert d'argent en zone CEMAC,
- La réception de transferts d'argent internationaux hors zone CEMAC,
- L'achat d'unités et forfaits téléphoniques,
- Le paiement auprès des commerces de proximité et des sociétés de transport.

SFE, qui se veut être le premier EMF digital du Gabon, permet à l'utilisateur l'ouverture de compte en ligne avec la délivrance d'un relevé d'identité bancaire instantané, par exemple. Grâce à des partenariats noués avec de multiples banques et opérateurs, et via des applications iOS et Android, SFE offre des solutions bank-to-wallet, des solutions de e-tontine, d'assurance digitale. SFE se déploie également sur le terrain en province, à travers un réseau d'agences de proximité. Outre le Gabon, SFE nourrit des ambitions en Afrique centrale et de l'Ouest (Centrafrique, République du Congo, Côte d'Ivoire, notamment).

Sa licence d'établissement de paiement a permis à Airtel Money de développer significativement ses partenariats bancaires et d'offrir à ses clients de transférer - à distance - de l'argent de leurs comptes bancaires vers leurs comptes Airtel Money ou inversement. Les clients en zones peu couvertes par les banques peuvent, ainsi, grâce au réseau de distribution d'Airtel Money accéder aux services de dépôt, retrait et paiement.

En tant que deuxième établissement de paiement au Gabon, CLIKPAY distribuera le service CLIKPAY Money à travers un réseau d'agents et de marchands déployés sur tout le territoire à partir de 2024. En outre, Moov Africa Gabon Telecom propose PayXpress, la solution de paiement marchande sans contact. Celle-ci permet



aux marchands d'initier une transaction en saisissant le numéro de téléphone du client et le montant de l'achat via un terminal de paiement électronique. Le client valide ensuite la transaction sur son téléphone en entrant un code.

Les opérateurs proposent également le règlement récurrent de certaines factures domestiques (électricité, eau, abonnement TV). Depuis 2015-2016, les Gabonais possédant un compteur d'électricité prépayé peuvent aussi régler leurs factures au moyen de leur téléphone portable avec MobileEdan, une plateforme créée par la Société d'énergie et d'eau du Gabon en partenariat avec Airtel ou à travers Mobicash, la plateforme de Gabon Telecom.

De son côté, l'administration gabonaise poursuit la digitalisation des services publics, pour déclarer et payer ses impôts en ligne, demander un permis de conduire, s'inscrire à l'université, améliorer l'accès aux soins ; une tendance favorable au développement des paiements entre gouvernement et individus, grâce au Mobile Money (G2P et P2G). Elle s'engage aussi dans la digitalisation des formalités de création d'entreprises et d'ouverture de comptes bancaires, fruit d'un partenariat public privé entre l'ANPI-Gabon, la start-up gabonaise CLIKAFRIK (maison mère de CLIKPAY) et les banques.

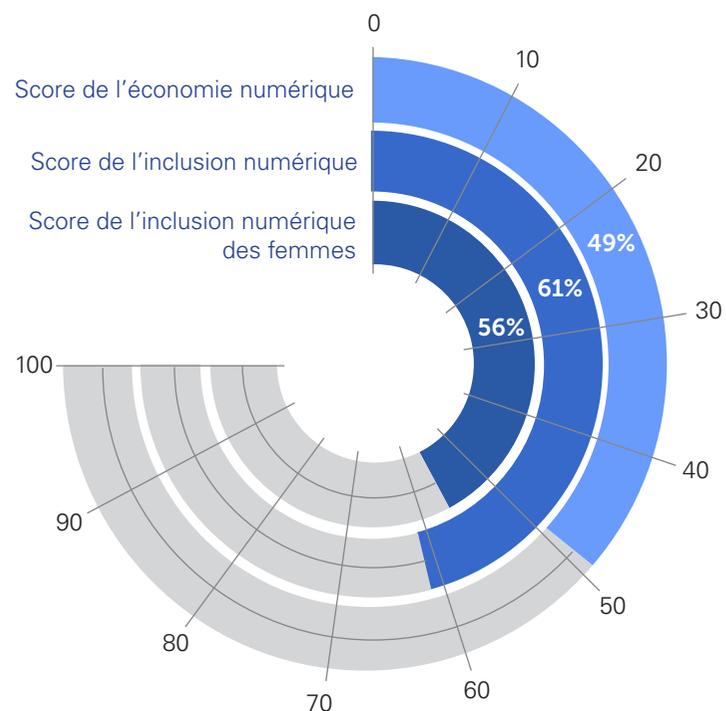
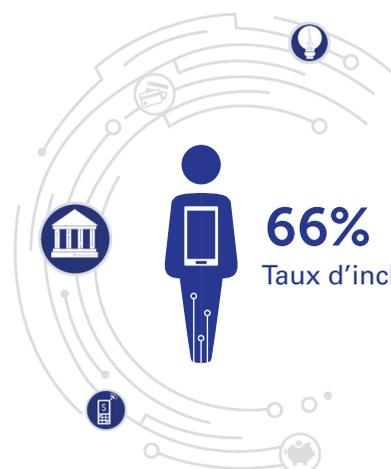


28%
Taux de bancarisation

Quelle inclusion financière numérique ?

Des chiffres édifiants

Selon le rapport Global Findex 2021 de la Banque mondiale, en 2021, 66 pour cent des Gabonais de plus de 15 ans (dont 61,3 pour cent des femmes) détenaient un compte en banque, microfinance ou mobile, soit quasiment 8 points de plus qu'en 2017. Ce chiffre est par ailleurs bien supérieur à la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne (55 pour cent), mais demeure inférieur à la moyenne des pays en développement (71,38 pour cent). Sur l'ensemble du continent, le Gabon se classe derrière cinq pays : Afrique du Sud, Namibie, Maurice, Kenya et Ghana.



Score de l'économie numérique (%)
Indique le niveau de développement de l'économie numérique

Score de l'inclusion numérique (%)
Indique le niveau d'inclusion atteint de segments clé de la population

Score de l'inclusion numérique des femmes (%)
indique le niveau d'inclusion des femmes

Dans le détail, le **taux de bancarisation élargie** (comprenant les établissements de microfinance) se monte à **27,55 pour cent en 2021**. Le **taux d'inclusion financière** incluant le Mobile Money atteint, lui, **66,09 pour cent en 2021**, d'après les données de la COBAC et de la Banque mondiale.

Après collecte des données au premier trimestre 2023, le tableau de bord de l'économie numérique inclusive (IDES), a été finalisé et présenté en juillet dernier aux autorités gabonaises. L'IDES est un outil de performance stratégique, développé par United Capital Development Fund (UNCDF), le Fonds d'équipement des Nations Unies en français, afin d'accompagner les gouvernements dans la transformation numérique de leurs économies. Il est aujourd'hui déployé dans vingt-six pays, en Afrique, en Asie et dans la région Pacifique.

Au Gabon, le score IDES lié à la performance de l'économie numérique s'établit à 49 pour cent. Le pays est bien classé, au-dessus de la moyenne régionale, pour ses infrastructures numériques (62 pour cent), ainsi que pour les politiques et réglementations (64 pour cent). Il apparaît plus en retrait pour l'innovation (32 pour cent) et les compétences numériques (39 pour cent).

En matière d'inclusion numérique, le Gabon se situe en tête des régions Afrique centrale, de l'Ouest, d'Afrique australe et de l'Est, avec un résultat de 61 pour cent. Un bon résultat pris globalement. Pour autant, le Gabon est en retard concernant l'inclusion numérique des femmes. Que ce soit pour l'innovation ou pour les politiques en leur faveur, les Gabonaises sont bien moins loties que les Africaines de l'Ouest notamment. Les autorités pourraient mettre en place des politiques ciblées et encourager un environnement réglementaire propice afin qu'elles puissent elles-aussi se saisir des innovations numériques.

Usages constatés en matière de finance numérique

Les usages portent principalement sur l'achat de crédits téléphoniques et les transferts d'argent en zone CEMAC et à l'international ; les envois de fonds se sont intensifiés depuis la pandémie de Covid-19 et aujourd'hui avec le ralentissement économique mondial. Le niveau de maturité des utilisateurs Gabonais est jugé supérieur à la moyenne africaine, souligne le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023. Celui-ci est caractérisé par l'utilisation élevée des réseaux sociaux, l'adoption du Mobile Money et les paiements en ligne.

Les Gabonais utilisent leurs comptes de Mobile Money pour effectuer des retraits, des paiements auprès des commerçants et des entreprises, recevoir de l'argent, et dans une moindre mesure pour régler leurs factures d'eau, d'électricité ou d'abonnement TV.

Au Gabon, le taux d'activité des comptes de Mobile Money est estimé à 33 pour cent ; il est paradoxalement inférieur à la moyenne de la région (40 pour cent).

Selon les données de la base Findex 2021 de la Banque mondiale, seuls 7,36 pour cent des Gabonais de plus de 15 ans ont eu recours à un compte de Mobile Money pour obtenir une facilité de crédit, en dépit d'une offre existante. C'est plus que les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, mais largement moins que des



33%

Taux d'activité des comptes Mobile Money



pays d'Afrique anglophone dont le niveau de PIB par tête est loin d'atteindre celui du Gabon, comme la Zambie (9,81 pour cent), la Tanzanie (10,77 pour cent) ou l'Ouganda (15,85 pour cent).

Si l'on ramène ce chiffre à la proportion de Gabonais qui emprunte auprès d'institutions financières formelles (5,48 pour cent), à la proportion qui emprunte auprès d'un club d'épargne (10,63 pour cent) et à celle qui emprunte auprès du cercle familial et amical (41,41 pour cent), cela semble confirmer que la population se tient encore éloignée des possibilités de la finance numérique, faisant appel à des circuits informels et au cash.

La place encore importante des transactions en espèces dans l'économie gabonaise semble restreindre la nécessité ou l'opportunité de recourir aux SFN. Il y a un pas à franchir pour élargir le recours à la banque-finance et plus spécifiquement à la finance numérique.

Les politiques publiques

Ambitions et objectifs du Gabon dans le secteur numérique

Le PSGE 2025, établi en 2012, fait du développement des infrastructures numériques une priorité. Le Gabon entend devenir un pôle régional de l'économie numérique, doté d'infrastructures modernes, de rang mondial. Le PAT 2021-2023 accompagne et renforce cette ambition.

De fait, dans la sous-région, le Gabon détient une bonne longueur d'avance grâce aux investissements réalisés dans les réseaux de fibre optique nationaux et internationaux (BNG, CAB et ACE) sur financements Banque mondiale, BAD et du Fonds spécial du service universel des télécommunications géré par l'ARCEP. La poursuite du déploiement de la fibre optique nécessitant, elle, des investissements privés.

Aujourd'hui, plusieurs chantiers sont ouverts. Il s'agit pour les autorités d'accélérer la connectivité des administrations publiques et la digitalisation des services publics. Le Gabon vise également le développement de l'écosystème numérique au travers de la numérisation des petites et moyennes entreprises gabonaises et leur accompagnement grâce à des incubateurs numériques (SING notamment).

Dans la santé, par exemple, le projet e-Gabon lancé en 2016 et soutenu par la Banque mondiale vise à accélérer le développement des services de santé en ligne et à améliorer la qualité des données de son système national de santé. Ce volet implique la formation aux TIC des agents de santé. Il encourage également le développement de contenus, applications et services liés à la numérisation des informations de santé. L'objectif étant de multiplier le nombre de start-up dans ce secteur. Avec la pandémie de Covid-19, les solutions de santé numériques se sont effectivement développées, portées par des sociétés comme YUbile Technologie avec son application d'e-santé baptisée Hosto lancée début 2022 ou encore Duk'Obieri pour le suivi des patients.

Le développement du secteur numérique pose la question de la gestion et de la sécurité des données. Parmi les projets clés, figure la construction d'un datacenter national devant stocker toutes les données administratives. Dans cette optique, le Gabon a signé un mémorandum d'entente avec le conglomérat indien Shapoorji-Pallonji, fin juin 2023.

Évolutions récentes et en cours du paysage réglementaire

L'identification numérique est une condition essentielle du développement du secteur financier numérique, facilitant les procédures KnowYour Customer (KYC) lors de l'ouverture d'un compte notamment. C'est l'un des piliers du PSGE 2025. En 2011, le ministère gabonais de l'Intérieur a lancé une identification biométrique en coordination avec le programme de l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences. Ce système prévoit la création d'un numéro d'identification unique et d'un registre biométrique central. Les informations stockées dans cette base de données seront utilisées pour délivrer des certificats de naissance, des cartes d'identité, des passeports et des permis de conduire. En 2017, le taux d'enregistrement des naissances du Gabon était de 89,6 pour cent. Le projet de loi relatif au numéro d'identification personnel (NIP) est toujours en chantier.

Dans le cadre de la centrale des incidents de paiement, la BEAC a un projet d'identification de tous les clients des services financiers, y compris les services de paiement, à l'aide d'un système biométrique à horizon 2023. Les clients des banques seront les premiers à être enrôlés et seront suivis des clients des OTM, puis des clients des établissements de microfinance.

Pour permettre à chacun de participer à l'économie numérique en toute sécurité et identifier les responsabilités éventuelles en cas de mauvaises pratiques, la protection des consommateurs financiers numériques est appelée à être renforcée. Elle demande l'implication et le renforcement des capacités de plusieurs parties prenantes, comprenant la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la COBAC, l'ARCEP, le ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, le Comité national économique et financier (CNEF), la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNPDCP), ainsi que les associations professionnelles et les associations de défense des consommateurs.

Une nouvelle réglementation sur la protection des consommateurs financiers numériques, révisant celle en vigueur au Gabon depuis 2011, est attendue. Dans le même temps, la préparation de règlements relatifs à la médiation, pour répondre aux mauvaises pratiques, est quasi finalisée à travers la plupart des pays de la zone CEMAC. Les textes devront être soumis pour approbation dans chaque pays concerné.

➔ Recommandations et opportunités

Comparé à bon nombre de pays africains, le Gabon dispose d'une avance certaine sur le plan des infrastructures numériques. Pour exploiter pleinement ce potentiel et permettre à tous de se saisir des opportunités économiques, il se doit de lever les freins au développement de la finance numérique, déverrouiller les contraintes de marchés et élargir l'offre de SFN. Dans le même temps, les autorités de régulation devraient favoriser la mise en place d'un environnement réglementaire propice au développement de l'écosystème des SFN et favorable à une concurrence élargie.

- L'un des premiers freins au développement des SFN est très clairement l'absence d'une Stratégie nationale d'inclusion financière. Les femmes, les jeunes et les populations les plus pauvres, notamment en zone rurale, restent éloignés des opportunités économiques.
- Il manque, en parallèle, une Stratégie nationale d'éducation financière et numérique, s'adressant en particulier aux populations rurales et les moins éduquées. Celle-ci permettrait aux usagers des services financiers de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent, de bénéficier de la palette complète des services possibles offerts (Mobile Money, pay-as-you-go, micro-assurance, autres applications mobiles et numériques) et de les utiliser effectivement. C'est particulièrement vrai au regard de la protection des données des consommateurs de SFN et des questions de cybersécurité. C'est vrai aussi pour tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. Pour capitaliser sur le potentiel numérique, le développement des filières de formation dans le numérique et l'entrepreneuriat pourrait par ailleurs être encouragé.
- Du côté de l'offre, il convient de noter qu'aucun agrément d'établissement de paiement n'avait encore été accordé à fin juin 2023 par les autorités réglementaires de tutelle au Gabon. Des instructions de dossiers sont en cours. Une lenteur administrative déplorée par les acteurs et les promoteurs des SFN. De plus, les sous distributeurs au même titre que les distributeurs doivent être validés par la COBAC, ce qui ne facilite pas leur déploiement.
- Le PAT 2021-2023 met l'accent sur la numérisation des paiements, dans les secteurs privé et public, qu'il conviendrait d'accompagner. Le PAT entend ainsi accélérer la numérisation de services administratifs aux citoyens et aux entreprises, comme le paiement des amendes, des impôts, etc. Mais pour encourager la numérisation des paiements, la réglementation portant sur l'argent mobile reste encore à clarifier.
- Il n'existe pour l'heure aucune disposition relative au devoir de vigilance gradué. Tous les clients doivent disposer d'une pièce d'identité pour l'ouverture d'un compte financier numérique ou effectuer une transaction. Les normes KYC exigées ne sont pas compatibles avec les réalités du terrain, surtout en milieu rural. Les fournisseurs de services financiers suggèrent de réintroduire des dispositifs réglementaires de 2011, acceptant l'acte de naissance comme document KYC, assorti d'un plafond de transactions. Il s'agira alors d'établir une ligne directrice claire et un plafond bien défini. Cette piste mériterait d'être explorée, tout en réalisant que plus de 10 pour cent des Gabonais ne disposeraient pas non plus d'actes de naissances. Pour ces derniers, l'identification biométrique pourrait être une solution.

Le Gabon a fait de l'emploi des jeunes et de l'adaptation au changement climatique ses priorités pour les prochaines années. La résilience face au changement climatique, la transition verte, l'innovation en faveur de la protection de la biodiversité sont sources d'emplois verts, pour les jeunes et les femmes, clés d'une croissance durable. La digitalisation peut être un outil transversal puissant pour répondre à ces enjeux.

Des opportunités sont à saisir également pour développer la digitalisation des chaînes de valeur agricole. Le secteur agriculture, agroalimentaire et pêche contribue à hauteur de 6 pour cent du PIB et représente 21 pour cent des emplois dans le pays. Le potentiel agricole est important, mais reste sous exploité. La digitalisation dans le secteur agricole pourrait se traduire par la création de places de marchés et de plateformes en ligne, facilitant la commercialisation des produits. Pour les petits agriculteurs, l'outil numérique pourrait faciliter l'accès aux services financiers, microfinance et micro-assurance, ainsi que l'accès aux informations.

Remerciements

La « Finance numérique pour la résilience » (DFS4Res) est un programme de quatre ans soutenu par l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), et mis en œuvre par le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF). Le programme vise à déployer des solutions de finance numérique à grande échelle pour accroître l'inclusion financière et accélérer la reprise économique après le COVID-19 afin de rendre les économies et les sociétés plus résilientes aux chocs externes.

Ce document a été préparé par l'équipe Économies numériques inclusives UNCDF qui implémente le programme DFS4Res au Gabon ainsi que dans 10 autres pays.

Nous tenons à remercier Manohisoa Boulier, Expert en Finance Numérique pour sa contribution tout au long du processus de rédaction ainsi que Christelle Marot, la rédactrice de ce diagnostic.

Au sein de l'UNCDF, le travail a été réalisé sous la supervision de Bram Peters, programme manager et Karima Wardak, responsable des connaissances et de la communication pour l'équipe.

À propos de UNCDF

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) est la principale entité de financement catalytique des Nations Unies pour les 46 pays les moins avancés (PMA) à travers le monde. Dans le cadre de son mandat unique en matière de capital et en mettant l'accent sur les PMA, l'UNCDF s'efforce d'investir et de catalyser des capitaux afin d'aider ces pays à atteindre la croissance durable et l'inclusion envisagées par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action de Doha pour les pays les moins avancés, 2022 – 2031.

L'UNCDF établit des partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies, ainsi qu'avec des acteurs des secteurs privé et public, afin d'avoir un plus grand impact sur le développement, notamment en débloquent des ressources supplémentaires et en renforçant les mécanismes et les systèmes de financement contribuant aux voies de transformation, en se concentrant sur des thèmes de développement tels que l'économie verte, la numérisation, l'urbanisation, les économies inclusives, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes.

En tant qu'institution de financement du développement hybride et agence de développement, l'UNCDF utilise une combinaison d'instruments de capital (déploiement, conseil financier et commercial et catalysation) et d'instruments de développement (assistance technique, renforcement des capacités, conseils politiques, plaidoyer, leadership intellectuel, analyse et cadrage du marché) qui sont appliqués dans cinq domaines prioritaires (économies numériques inclusives, finance transformatrice locale, autonomisation économique des femmes, financement du climat, de l'énergie et de la biodiversité, et financement des systèmes alimentaires durables).

Disclaimer

Les appellations utilisées sur cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou de l'UNCDF quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones.